



# MASTER MANAGEMENT - MAE - Cycl

Administration des Entreprises

Inscriptions : jusqu'au 12 septembre

Mercredi 22 août 2007

## A LA UNE

Monde  
France  
Sports  
Spécial foot  
Les autres sports  
Météo  
Infos du net  
Tests jeux vidéos  
Oxy'jeunes  
Chapo les 10-18  
Bilingue  
Courrier des lecteurs

## ABONNÉS

Actu région  
**Éditions locales**  
Economie - bourse  
Faits divers  
Spécial foot  
Les autres sports  
Culture et loisirs  
Reflets DNA  
Estivales DNA

## RECHERCHE

Aujourd'hui



## ANNONCES

### Emploi

### Immobilier

### Nouveau !

### Auto - Moto

### Annonces.net

### Légales

## ARCHIVES

### Éditions récentes :

Ma. 21 Août  
Lu. 20 Août

### Archives en ligne

Dossiers archivés

## EXPRIMEZ-VOUS

Forums  
Tchat

## LOISIRS

Loto • Keno  
Euromillion  
Horoscope  
Cinéma  
Télé

### Portails pros

Jeu.net  
Jardins  
Vosges à pied  
Recettes de cuisine

## PRATIQUE

Urgences  
Qualités : air • eau  
Flux RSS  
Votre connexion  
internet  
La sécurité de votre  
ordinateur

## Sélestat Urbeis

Agrandir le texte



# Dérogation de dernière minute

Le maire d'Urbeis a accepté, in extremis, d'inscrire le petit Jules Guthapfel dans l'école de sa commune. Le recours au tribunal administratif, appelé à l'audience hier à Strasbourg, conclura donc forcément à un non-lieu.

Le conflit autour de la demande de dérogation de la famille Guthapfel, qui habite Lalaye, et voulait scolariser son petit garçon à Urbeis, comme ses deux soeurs, est réglé. Le 10 août, le maire d'Urbeis, Nicolas Humbert, a fait inscrire l'enfant, alors qu'il faisait traîner les choses depuis le printemps (DNA des 3 et 9 juin 2007). La famille, elle, ne l'a appris que le 20 août.

Il faut dire que le conflit était arrivé sur le bureau du juge administratif, saisi selon la procédure d'urgence du référé-suspension par les parents Guthapfel. Leur entretien avec le maire, puis leurs appels aux autorités de l'Éducation nationale (jusqu'au ministre), n'avaient rien donné.

Ce blocage tenait à « l'obstination du maire », a estimé Me Roland Houver, avocat des parents Guthapfel. En conflit avec eux - notamment à l'époque du rude débat sur le projet d'école intercommunale Urbeis-Lalaye-Fouchy-Bassemberg - Nicolas Humbert « exigeait d'eux une lettre d'excuse » pour inscrire le petit écolier. Une médiation n'avait rien donné dans cette ambiance plutôt tendue.

## Pas de motif légitime

Finalement, le juge n'aura pas à trancher. « Le maire, sur mon conseil, a accepté cette dérogation », a expliqué Me Jean-Louis Sonnenmoser, son avocat. « Mais il attendait l'attestation prouvant que la grand-mère [qui habite Urbeis], serait bien la gardienne de l'enfant ». « C'était assez évident : elle garde déjà les deux soeurs ! », a rappelé Me Houver. Le représentant du rectorat a d'ailleurs souligné que, puisque la fratrie était déjà scolarisée à Urbeis, le maire n'avait pas de motif légitime pour refuser cette dérogation.

La décision du juge unique, Cathy Schmerber, sera rendue dans les quarante-huit heures. Ce sera un non-lieu à statuer, puisque le maire a de lui-même déjà reculé. Reste une question : l'ordonnance prononcera-t-elle, en plus, une condamnation à des frais de justice ? Le « hic », c'est que c'est l'État qui les paierait, puisque le maire accorde ou refuse ces dérogations au nom de l'État. Pourquoi pas après tout, a plaidé Me Houver, puisque les autorités de l'État n'ont pas rappelé au maire quelles étaient ses obligations dans ce domaine ?

**Jacques Fortier**

Édition du Mer 22 août 2007

## Tous les a

Les têtes chang  
18e randonnée  
Deux nouveaux  
Emouvantes re  
Les marques, t  
A vos tracteurs  
Excursion dans  
Messe en plein  
Contrôles trans  
Premiers ensei  
La Saint-Roch  
Harmonie et ch  
D'un club à l'au  
Vos sorties à Si  
Vos sorties du  
Aujourd'hui / P

## Dérogation

Premiers conta  
Repas champêt  
L'agenda  
Pharmacies  
Terroir en Marc  
Le carnet  
Urgences  
Westhouse déj  
Pollution de la  
Tours de garde  
L'agenda  
Marche gourme  
7e malgré le ha  
Vols à la roulot  
Ivre, il se const  
Deux blessés lé  
Soirée musicale  
L'état civil

Journal parlé DNA  
Devis travaux  
Mon argent  
Devis fournisseurs

**PARTENAIRES**

L'Est Républicain  
La Liberté de l'Est

---

© Dernières Nouvelles d'Alsace - 2007